

Information et communication publiques

Séminaire thématique organisé par :

Marie CAMBONE, Maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication,
GRESEC, Université Grenoble Alpes

Viviane CLAVIER, Professeure en sciences de l'information et de la communication, GRESEC,
Université Grenoble Alpes

Le séminaire Information et communication publiques interroge les liens entre l'information publique et la communication publique.

L'information publique désigne l'information d'origine administrative produite par les organismes publics comme l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics etc. Elle peut endosser différentes formes – textes, images fixes ou animées, infographies, etc. Elle se présente sous une variété de supports et de genres – documents administratifs, bases de données, rapports, études, statistiques, etc. L'information publique se présente comme une information accessible, cohérente, transparente, contrôlée et encadrée légalement. La communication publique renvoie à la diversité des actions et stratégies mises en place par les institutions publiques pour informer les citoyens sur les politiques publiques, sur les services disponibles ou sur les démarches administratives. Elle est mise en œuvre pour sensibiliser les citoyens ou les amener à adopter des changements de comportements dans le cadre de campagnes de prévention sur la santé, sur la sécurité routière ou sur l'environnement. Elle a également pour but de créer du lien avec les citoyens ou d'encourager le débat public, la concertation et la participation démocratique sur une diversité de sujets d'intérêt public.

Les liens entre information publique et communication publique sont étroits. Toutefois, ils restent complexes à analyser. Tel est l'objet de ce séminaire qui propose des séances thématiques sur la mobilité urbaine, la prévention de santé, l'accès aux droits sociaux, les transition(s) alimentaires ou environnementales, l'inclusivité, les violences sexistes ou le harcèlement, etc.

Lors de ces séances, la nature du lien devra être explicitée dans les différentes phases de mise en public : production, diffusion, communication, appropriation, réexploitation ou re-médiation. Il s'agira par exemple de saisir les formes d'opposition au sein de l'espace public qui se traduisent par la production d'informations alternatives à celles de l'Etat ou par la mise en question de campagnes de prévention jugées stigmatisantes pour certains publics. D'autres aspects pourront également être étudiés comme l'absence de certaines données (précarité, handicap, immigration, etc.) sur des questions sociétales qui font pourtant l'objet de politiques publiques. Les séances pourront porter sur la nature des compétences des professionnels en charge de l'information et de la communication au sein d'institutions publiques : quels sont les périmètres respectifs des communicants, des archivistes, des gestionnaires de l'information et des spécialistes de la data en charge de l'ouverture des données publiques ? Ces compétences sont-elles aussi cloisonnées ? Quels sont les enjeux de formation en communication publique aujourd'hui ?

Toutes les séances proposent un format de Table Ronde rassemblant des intervenants qui sont des professionnels, des enseignants-chercheurs, des doctorants, qui apportent leur expertise sur tel ou tel sujet en vue d'éclairer les rapports qui se tissent entre information et communication publiques.

Séance 2 : Participation citoyenne et mobilité urbaine : de l'information à la réaction

le 27 novembre de 13h30 à 17h à l'Institut de la Communication et des Médias (ICM) (amphi 1 - Roland Barthes) - 11 avenue du 8 mai 1945, 38130 Échirolles

Et à distance :

Le lien sera envoyé après l'inscription

Séance n°2 organisée par :

Marie CAMBONE, Mcf en SIC, GRESEC, Université Grenoble Alpes
Viviane CLAVIER, Pr. en SIC, GRESEC, Université Grenoble Alpes
Dramane OUATTARA, Doctorant en SIC, GRESEC, Université Grenoble Alpes

Séance n°2 animée par :

Dramane OUATTARA, Doctorant en SIC, GRESEC, Université Grenoble Alpes

Selon le Dicopart, la participation citoyenne désigne l'ensemble des procédures, instruments et dispositifs qui favorisent l'implication directe des citoyens dans la gouvernance des affaires publiques (Rui, 2013). Elle se manifeste à travers divers mécanismes, parmi lesquels figurent les démarches de concertation. Longtemps cantonnée à des approches traditionnelles, cette participation s'est progressivement élargie au champ du numérique, transformant ainsi les modalités d'expression et d'engagement des citoyens.

Historiquement, la participation citoyenne s'est intégrée à la vie publique au milieu du XXe siècle et s'est démocratisée dans le discours politique à partir des années 1960-1970, traduisant alors un droit à la parole politique, un contre-pouvoir citoyen et un droit aux luttes urbaines (Blondiaux, 2022). Dans ce cadre, Guillaume Gourgues définit les dispositifs participatifs comme « une procédure officiellement mise en œuvre par les autorités publiques, à toutes échelles, dans le but d'associer tout ou partie d'un public à un échange de la meilleure qualité possible, afin d'en faire des parties prenantes du processus décisionnel dans un secteur déterminé d'action publique » (Gourgues, 2013).

En Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), elle est étudiée comme un objet articulant communication publique, espace délibératif et dispositifs techniques. Parmi les dispositifs de la participation, nous nous intéressons ici aux démarches de concertation : « La concertation peut être vue comme une forme de rapport d'engagements messagers avant d'être une forme plus ou moins conflictuelle, participative, de résolution de dispute » (Berthomé, 2013). Quant aux démarches de concertation, Beuret les définit comme « un processus de construction collective de visions, d'objectifs, de projets communs, en vue d'agir ou de décider ensemble, qui repose sur un dialogue coopératif entre plusieurs parties prenantes et vise à construire de nouvelles coordinations autour d'un ou plusieurs objets problématiques » (Beuret, 2013).

La mise en œuvre d'un projet de mobilité illustre concrètement cette logique d'implication citoyenne, notamment à travers les phases de concertation. Celles-ci peuvent être obligatoires, lorsqu'elles sont prévues par la réglementation encadrant les projets de mobilité, ou volontaires, lorsqu'elles sont

initiées par les porteurs de projet désireux d'impliquer les citoyens dans la prise de décisions jugées essentielles. Ces concertations sont généralement encadrées par la Commission nationale du débat public (CNDP), parfois accompagnées par des structures spécialisées en ingénierie participative, et sont ouvertes à l'ensemble des citoyens. Par ailleurs, la réalisation d'un projet de mobilité s'accompagne souvent d'une enquête publique, conduite cette fois par la Commission nationale des commissaires enquêteurs (CNCE), venant compléter les concertations préalables et continues.

Depuis près de 20 ans, les démarches de concertation incluent tant des dispositifs en présentiel (réunions publiques, ateliers participatifs, visites sensibles...) que des dispositifs numériques. Nos intervenants illustreront ces différents dispositifs. En effet, Clément Mabi souligne l'importance de prendre en compte les environnements sociotechniques des citoyens dans la conception des dispositifs participatifs (Mabi, 2013). L'ouverture de la participation au numérique permet, en effet, de relier les pratiques ordinaires des citoyens aux espaces de débat public. Cependant, Marie Cambone (2023), dans ses travaux sur l'expression citoyenne et les usages d'une plateforme numérique participative locale, nuance cette vision. Elle montre que les plateformes numériques participatives institutionnelles n'élargissent pas significativement les publics de la participation. Ces dispositifs constituent davantage un complément aux formes traditionnelles qu'un levier de transformation démocratique. Le numérique tend ainsi à renforcer les pratiques d'acteurs déjà engagés, sans pour autant redistribuer le pouvoir d'expression politique. L'auteure invite donc à dépasser les approches technicistes pour analyser la participation à partir de ses usages sociaux et politiques concrets.

Pour autant, bien que les SIC interrogent de manière approfondie les dynamiques de la vie publique (Aitamurto, 2020 ; Mabi, 2021 ; Cambone, 2023), les projets de mobilité demeurent un champ encore peu exploré. Ces projets constituent pourtant un terrain privilégié pour observer la mise en œuvre concrète des dispositifs participatifs, notamment à l'intersection du numérique, du territoire et de la gouvernance locale (Ouattara, 2025).

Parallèlement, ce champ de recherche s'inscrit dans un contexte plus large de crise de confiance entre citoyens et acteurs publics, perceptible dans la plupart des domaines de la vie publique. Les projets de mobilité n'échappent pas à ces tensions, qui influencent souvent la légitimité et la faisabilité des actions publiques. C'est dans cette perspective que s'inscrit ce séminaire sur la participation citoyenne dans les projets de mobilité, visant à :

- Mieux comprendre les pratiques et les enjeux de la participation citoyenne et les dynamiques d'information et de communication qui la soutiennent, notamment lors de projets de mobilité urbaine
- Explorer comment la participation citoyenne influence les projets de mobilité urbaine
- Comprendre la conception des dispositifs d'engagement citoyen lors de projets de mobilité urbaine
- Cerner l'articulation entre attentes des citoyens et dimensions politiques autour des politiques publiques de mobilité

Pour aller plus loin :

Aitamurto, T. (2020). « La production participative dans l'élaboration des politiques publiques », *Pouvoirs*, vol. 4, n°175, p. 89-100.

Berthomé, K. (2013). Concertation. In I. Casillo, R. Barbier, L. Blondiaux, F. Chateauraynaud, J.-M. Fourniau, R. Lefebvre, C. Neveu, & D. Salles (Éds.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart* (1ère édition). GIS Démocratie et Participation. <https://www.dicopart.fr/concertation-2013>

Beuret, J. (2013). Concertation (démarche de). In I. Casillo, R. Barbier, L. Blondiaux, F. Chateauraynaud, J.-M. Fourniau, R. Lefebvre, C. Neveu, & D. Salles (Éds.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart* (1ère édition). GIS Démocratie et Participation. <https://www.dicopart.fr/concertation-demarche-de-2013>

Blondiaux, L. (2022). « Le participatif en actes : quel avenir pour l'injonction à la participation ? », *Questions de communication*, Éditions de l'Université de Lorraine, n° 41, p. 73-86.

Cambone, M. (2023). « Expression citoyenne et usages d'une plateforme numérique participative locale », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°23/4, p. 53-59.

Gourgues, G. (2013a). *Les politiques de la démocratie participative*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 148 p.

Gourgues, G. (2013b). Critique de la participation. In I. Casillo, R. Barbier, L. Blondiaux, F. Chateauraynaud, J.-M. Fourniau, R. Lefebvre, C. Neveu, & D. Salles (Éds.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart* (1ère édition). GIS Démocratie et Participation. <https://www.dicopart.fr/critique-de-la-participation-2013>

Gourgues, G, Petit, G. (2022). Dispositifs participatifs. In G. Petit, L. Blondiaux, I. Casillo, J.-M. Fourniau, G. Gourgues, S. Hayat, R. Lefebvre, S. Rui, S. Wojcik, & J. Zetlaoui-Léger (Éds.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart* (2ème édition). GIS Démocratie et Participation. <https://www.dicopart.fr/dispositifs-participatifs-2022>

Mabi, C. (2013). « Inclusion des publics et matérialité des dispositifs participatifs », *Participations*, n°7, p. 201-213.

Mabi, C., (2021), « La "Civic Tech" et «la démocratie numérique» pour "ouvrir" la démocratie ? », *Réseaux*, n°225, p. 215-248.

Ouattara K.-D. (2025). *Projet de mobilité urbaine et enquête publique : terrain d'observation de jeux d'acteurs entre collectifs citoyens, acteurs publics et industriels*. Actes Journées Doctorales du Gis Démocratie et Participation, Gis Démocratie et Participation.

Rui, S. (2013). Démocratie participative. In I. Casillo, R. Barbier, L. Blondiaux, F. Chateauraynaud, J.-M. Fourniau, R. Lefebvre, C. Neveu, & D. Salles (Éds.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart* (1ère édition). GIS Démocratie et Participation. <https://www.dicopart.fr/democratie-participative-2013>

Programme :

13h30-14h00 : accueil des participants et lancement du lien zoom pour les personnes à distance

14h00 : Présentation du séminaire et de la thématique de la séance. Introduction par Dramane Ouattara des enjeux du sujet et présentation des intervenants

14h30-16h45 : Table ronde (1h30) + échanges avec la salle (30 min)

Inscription :

<https://evento.renater.fr/survey/inscription-seminaire-sur-la-participation-citoyenne-portant-les-projets-de-mobilite-012kxvxc>

Présentation des intervenants

Noms des intervenants	Fonctions	
Sylvie BARNEZET	Déléguée générale de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne et rédactrice en chef de démocratieS	Présentiel
Anne-Laure DAICA	Doctorante en Sciences de l'Information et de la Communication Laboratoire de recherche sur les espaces créoles et francophones (LCF) Université de La Réunion	Présentiel
Francis GRASS	Adjoint au Maire de Toulouse / Président de Tisséo Ingénierie pendant la réalisation du projet de Teleo, transport par câble de Toulouse	Distanciel
Clément MABI	Professeur Junior en Sciences de l'Information et de la Communication, INSA Rennes, directeur du Laboratoire Fabrique de Pensée Critique (LFPC)	Distanciel
Marie-Lyne MANGILLI-DOUCET	Chargée de mission Coordination du Conseil de Développement de Grenoble-Alpes Métropole, docteure en SIC	Présentiel